

MAIRIE DE SOLUTRE-POUILLY

Route de la Roche - 71960 SOLUTRE-POUILLY

Tel : 03.85.35.81.90

e-mail : mairie-de-solutre-pouilly@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.mairie-solutre-pouilly.fr>

Le conseil municipal se réunira à la salle des fêtes de SOLUTRE-POUILLY le

Mardi 1^{er} Décembre 2020 à 18H30

**Cette séance de conseil municipal se tiendra sans public
(article 6-11 de la loi du 14 Novembre 2020) en raison de l'état
d'urgence sanitaire.**

Session ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Transfert de compétence PLUI à MBA
2. Modification des statuts de Mâconnais Beaujolais Agglomération par les communes-membres : ajout de la compétence « contribution au SDIS »
3. Contrats groupe du Centre de Gestion qui arrivent à échéance au 31/12/2020
4. SYDESL : décision modificative : virement de crédit au 2041582 suite à un montant d'engagement erroné
5. Cadastre : POUILLY-FUISSE 1^{er} Cru
6. Fermeture du site de la « Ruère » et Interdiction de dépôt de tous types de déchets sur de terrain
7. Rallye des Vins 2021
8. Informations - Questions diverses

Fait à SOLUTRE-POUILLY, le 23/11/2020

Le Maire,

Jean-claude LAPIERRE

